



Conseil Communautaire
30 septembre 2021
Authume – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 67
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 77
Date de la convocation : 23 septembre 2021
Date de publication : 08 octobre 2021

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 91/21

Objet

Election complémentaire au Bureau Communautaire

Secrétaire de séance

Séverine CALINON

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, I. Girod, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, G. Jeannerod, C. Labourot, J. Lagnien, J.L Legrand, J. Lepetz, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pavvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, P. Roche, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration :

P. Antoine à C. Nonnotte-Bouton, M. Berthaud à P. Roche, C. Bourgeois-République à J.P Fichère, C. Demortier à J.P Cuinet, D. Germond à J.B Gagnoux, J. Gruet à M. Mirat, M. Henry à J.C Robert, N. Jeannet à F. Dray, J.P Lefèvre à P. Jaboviste, I. Mangin à S. Marchand.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

G. Ginet, C. Jeanneaux, O. Lacroix, F. Rigaud, E. Saget, P. Verne, J. Zasempa.

Par délibération, et en application des articles L.5211-2 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a fixé le nombre de vice-présidents à 9 et le nombre de membres du Bureau Communautaire à 10.

Les postes des 9 Vice-présidents étant déjà pourvus, il convient aujourd'hui de procéder à l'élection complémentaire d'un membre du Bureau, le nombre actuel étant de 9 membres. Il est rappelé que ce nouveau membre du Bureau pourra recevoir, ainsi que le Président, un certain nombre d'attributions de la part de l'organe délibérant.

Le Président rappelle que les conditions et le déroulement de cette élection complémentaire sont régies par les dispositions des articles cités ci-dessus.

Le Conseil Communautaire doit ainsi élire le membre du Bureau parmi ses membres au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est élu.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de procéder à l'élection complémentaire d'un membre du Bureau dans les conditions précitées.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-2 et L.5211-10,

Vu les résultats du scrutin,

AU POSTE DE MEMBRE DU BUREAU DÉLÉGUÉ :

Candidats :

- Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
- Madame Céline LABOUROT

| | |
|---|----|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées) | 77 |
| c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau | 1 |
| d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau | 1 |
| e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) | 75 |
| f. Majorité absolue | 38 |

Obtiennent :

- Jean-Baptiste GAGNOUX : 50 voix
- Céline LABOUROT : 25 voix

- **PROCLAME** Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX, élu à la fonction de membre du bureau délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et le **DÉCLARE** immédiatement installé,
- **PREND NOTE** en conséquence de la révision des indemnités suite à l'élection de Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX suivant le tableau ci-annexé.

Fait à Authume,
Le 30 septembre 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Préfecture du Jura



**Tableau récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil
Communautaire
(annexé à la délibération)**

| FONCTION | PRENOM NOM | MONTANT MENSUEL BRUT à compter du 01/10/2021 | POURCENTAGE INDICE BRUT TERMINAL DE LA FONCTION PUBLIQUE |
|----------------------------------|-----------------------------|---|---|
| Président | Jean-Pascal FICHÈRE | 3889,40 € | 100 |
| 1 ^{er} vice-président | Dominique MICHAUD | 1244,61 € | 32 |
| 2 ^{ème} vice-présidente | Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE | 1244,61 € | 32 |
| 3 ^{ème} vice-président | Jean-Michel DAUBIGNEY | 1244,61 € | 32 |
| 4 ^{ème} vice-président | Nathalie JEANNET | 1244,61 € | 32 |
| 5 ^{ème} vice-président | Olivier MEUGIN | 1244,61 € | 32 |
| 6 ^{ème} vice-président | Bernard GUERRIN | 1244,61 € | 32 |
| 7 ^{ème} vice-président | Grégory SOLDAVINI | 1244,61 € | 32 |
| 8 ^{ème} vice-président | Gérard FERNOUX-COUTENET | 1244,61 € | 32 |
| 9 ^{ème} vice-président | Jean-Philippe LEFÈVRE | 1244,61 € | 32 |
| Membre du bureau délégué | Séverine CALINON | 505,62 € | 13 |
| Membre du bureau délégué | Jean-Luc CROISERAT | 505,62 € | 13 |
| Membre du bureau délégué | Thierry GAUTHRAY-GUYENET | 505,62 € | 13 |
| Membre du bureau délégué | Marie-Rose GUIBELIN | 505,62 € | 13 |
| Membre du bureau délégué | Isabelle MANGIN | 505,62 € | 13 |
| Membre du bureau délégué | Christophe MONNERET | 505,62 € | 13 |
| Membre du bureau délégué | Jacques PÉCHINOT | 505,62 € | 13 |
| Membre du bureau délégué | Jean-Yves ROY | 505,62 € | 13 |
| Membre du bureau délégué | Dominique TRONCIN | 505,62 € | 13 |
| Membre du bureau délégué | Jean-Baptiste GAGNOUX | 505,62 € | 13 |
| | Total mensuel | 20 147,09 € | |
| | Total annuel | 241 765,08 € | |